

Compte-rendu plénière

Belleville –Saint Maur, mercredi 4 juillet 2018

École élémentaire 100 avenue de la République

1. Présentation du Centre Social Le Picoulet

La présentation est assurée par Sébastien MANIER, Directeur du centre social du Picoulet.

« Le Picoulet » est une association de loi 1901, elle fonctionne grâce à ses adhérents et bénévoles, et est dirigée par un Conseil d'administration. C'est également un lieu de vie au sein du quartier BSM/Fontaine au Roi, ouvert à tous sans condition d'âge, d'origine, de culture, de croyance. C'est un lieu qui prône les valeurs de solidarité, d'humanisme et de démocratie. Le centre social propose un accueil convivial, des activités, des services et un accompagnement des démarches et des envies individuelles et collectives.

L'action du Picoulet puise sa source dans celle de la Mission populaire évangélique de France, fondée en 1872 et qui, au lendemain de la Commune, se met au service des ouvriers de Belleville. Elle s'installe en 1936 rue de la Fontaine au Roi (aujourd'hui au 59). Elle y développe des activités au bénéfice de l'ensemble de la population, sans considération religieuse ou politique. « Le Picoulet » est agréé centre social en 1984.

Les activités proposées :

- Ateliers et sorties pour les familles, les jeunes, les adultes, actions autour de la parentalité, séjours, accompagnement scolaire (primaire, collège), ateliers artistiques, ateliers de cuisine.
- Le Centre social organise régulièrement des semaines thématiques, des vernissages, des repas partagés et des animations thématiques, des animations de quartier.

Les services proposés :

- Un espace public numérique : l'EPN a pour objectif de participer à « l'inclusion numérique » en formant les utilisateurs débutants, intermédiaires ou avancés à l'informatique et au numérique (Internet, bureautique, numérique...).
- Une formation linguistique : Les ateliers sociolinguistiques sont destinés à des personnes voulant communiquer en français et souhaitant acquérir leur autonomie sociale.
- Une permanence administrative : Espace entièrement dédié à l'information et à l'orientation des habitants du quartier en matière d'accès aux droits et de démarches

administratives (écrivain public, dossiers de surendettement, droit des étrangers, santé, retraite).

Questions de la salle :

- Nous regrettons que Le Picoulet ne soit pas assez connu dans le quartier notamment au niveau des écoles. Je suis élue dans une école et une famille bingalaise n'a pas pu avoir accès à des cours de français comme vous le proposez. Votre centre social manque d'une trop grande visibilité et c'est dommage.
- Réponse Sébastien Manier : il y a un nombre important d'acteurs sur le territoire et les équipes scolaires changent également. Notre nouvelle organisation à la rentrée devrait permettre de faire davantage de lien avec l'Éducation Nationale.
- Intervention Nawel Oumer, Conseillère de Paris et d'arrondissement déléguée à la Démocratie locale et à la participation des habitants : pour compléter, il y a un travail de maillage qui est réalisée par l'équipe de Développement local et qui couvre la quasi totalité de quartier BSM. Nous transmettrons l'information de vos activités aux Affaires scolaires de manière à faire le lien avec votre centre social.

- Madame Bangoweni, conseillère de quartier, commission solidarité : nous vous remercions pour vos actions qui sont primordiales pour le quartier. Vous apportez beaucoup aux habitants. Grâce à vous, nous avons pu construire notre structure et nous donner une visibilité.

- Jacques Lefort, conseiller d'arrondissement : quelles sont vos sources de financement ?
- Sébastien Manier : notre source principale de financement est la CAF. Elle déclenche les financements. Ensuite nous avons la DASES qui finance tous les centres sociaux de Paris sur la durée de l'agrément. Il y a une part de financement sur les appels à projets.

- Vous collaborez avec les associations de quartier. Les problèmes qu'elles rencontrent sont souvent des problèmes de stockage. Aussi est ce que le Picoulet mettrait à disposition des espaces pour stocker du matériel ?
- Sébastien Manier : nous disposons de très peu d'espace pour stocker. Nous utilisons déjà l'ensemble des espaces dont nous disposons. Malgré tout nous pouvons regarder sur ce que nous pouvons faire s'il s'agit de petit matériel.

<http://picoulet.centres-sociaux.fr/>

2. Présentation du centre d'hébergement temporaire situé avenue Parmentier

La présentation est assurée par Léo Giordano, développeur social et Vivien GASQ, responsable par interim du CHU Parmentier.

Un **nouveau centre d'hébergement d'urgence à destination majoritairement de familles, mais aussi de femmes isolées** (12 femmes intégrées à ce jour), a récemment ouvert ses portes et ce pour **une durée de 18 à 24 mois, au 58-60 avenue Parmentier.**

Cette adresse correspond à un **ancien garage Peugeot récemment préempté par la Ville de Paris** afin de créer de nouveaux logements sociaux. Toutefois, dans l'attente de l'instruction et de l'obtention du permis de construire, ce site serait resté inoccupé pendant plus d'une année. Aussi, la Mairie de Paris et la Mairie du 11^e arrondissement ont proposé à l'État d'y implanter un centre d'hébergement d'urgence temporaire, **géré par l'association AMLI, liée au réseau Batigère.**

L'association est historiquement implantée dans le Grand Est, où elle assure la gestion de 3 000 places d'hébergement d'urgence. Batigère est par ailleurs implanté nationalement et assurera la gestion des logements sociaux par la suite. Une attention particulière est ainsi portée sur l'insertion des familles accueillies dans le CHU. Certaines pourraient en effet à terme bénéficier d'un logement sur le site et poursuivre ainsi leur intégration et celle de leurs enfants dans le 11^e.

Les **orientations dans le CHU passent exclusivement par le SIAO UP Familles.** Les publics hébergés sont accueillis en deux phases, au fur et à mesure des travaux :

- **100 personnes** (88 personnes en famille et 12 femmes isolées) ont déjà intégré le CHU ou sont sur le point d'y entrer ;
- **88 personnes seront admises au 10 Juillet** (possibilité également d'étaler sur plusieurs jours pour fluidifier l'accueil).

Le centre comprend des **chambres de 3 à 5 lits.** Des **cuisines et salles à manger à chaque étage** permettent aux personnes d'être autonomes dans leurs achats et la confection de leurs repas. Un **espace au rez-de-chaussée** est dédié aux animations proposées aux résidents et permettra d'ouvrir le centre sur l'arrondissement, en nouant des partenariats locaux. Batigère travaille par ailleurs déjà avec « Les petits débrouillards », association qui promeut le vivre ensemble et l'éducation au numérique.

Une équipe de travailleurs sociaux et d'animateurs assure la gestion quotidienne du site. Un poste à mi-temps est également exclusivement dédié à l'animation de l'espace au rez-de-chaussée.

Une opération portes-ouvertes à destination des riverains a eu lieu le Samedi 30 Juin de 10h à 13h. Une cinquantaine de personnes sont venues à ces portes ouvertes.

Questions de la salle :

- Marie Bangowenie : je suis très contente lorsque vous parlez de non remise à la rue. Nous devons accompagner la personne jusqu'au bout et de manière inconditionnelle.
- François Pinsard, conseillère de quartier : il y a-t-il des formations pour les habitants ou les CQ lorsqu'ils font face à des personnes à la rue, droguées de manière à ce qu'ils puissent aider, dialoguer les accompagner éventuellement.
- Nous n'accueillons pas de bénévoles en tant que particulier mais nous faisons des partenariats avec les associations locales. Nous tenons à construire ce cadre.

- Pour compléter, est ce que nous serions en mesure de vous former pour entrer en interaction. Nous ne sommes pas former pour accueillir ces publics souffrant de dépendances, donc il nous est compliqué de vous proposer des formations.

Intervention Michel Bilis, conseiller d'arrondissement en charge de la solidarité et de la lutte contre les exclusions : vous pouvez vous tourner vers la Mairie et nous vous orienterons vers les acteurs appropriés.

Jacques Lefort : ce projet que nous soutenons nous a marqué par sa qualité. Une vrai capacité à accueillir les personnes qui y viennent.

3. Appel à participation au sein du conseil de quartier et réflexion autour du mode de désignation des référents

Intervention Fabien Duquesne, conseiller de quartier

Depuis la plénière de septembre nous avons crée 5 commissions. « entreprenariat et commerçant » ne fonctionne plus faute de membres et de référents. « Cadre de vie propreté » dispose de membres mais pas de référent. Elle se réuni malgré tout avec l'animation de M.Tahiri. D'autres commissions ne fonctionnent qu'avec un ou deux membres.

Nous manquons donc de forces vives et faisons appel auprès de l'assemblée pour dynamiser le conseil de quartier.

Questions :

Comment fonctionne le Conseil de quartier et les commissions

Fabien Duquesne : les commissions fonctionne avec des membres qui se réunissent à périodicité variée et se créent de manière spontanée par les membres.

3 référents maximum animent et représentent la commission au sein du groupe d'animation. Ce dernier a en charge d'orienter le développement conseil de quartier, préparer les réunions plénières, voter les budget de fonctionnement.

Marie Bangowenie : lorsque nous travaillons il faut que nous soyons sur de ne pas mener une guerre politique et que nous travaillons pour le quartier. La guerre politique nous affaiblie.

Astrid Kreye, conseillère de quartier : depuis 12 ans que je suis au Conseil de quartier, il y a depuis 3 ans que des problèmes du au nouveau règlement qui nuit au conseil de quartier.

Pierre Japhet, adjoint au Maire en charge des transports et des déplacements : chaque commission thématique est représentée au groupe d'animation mais ces gens là ne sont pas chefs ils sont délégués à l'animation

Esma Ismaili : je regrette qu'il n'y ai aucune transparence dans l'information. Je ne me retrouve pas non plus dans la représentativité. Les querelles d'égo et politique nuisent au quartier et au conseil de quartier.

Ce n'est pas un lieu de règlement de compte et j'espère que nous trouverons une issue favorable au développement du quartier

Intervention Nawel Oumer : lorsque les conseils de quartier ont été créés c'était les premiers outils de consultation et de concertation des habitants sur les politiques publiques. Aujourd'hui la concertation est devenue chose courante.

Le Conseil de quartier a pour vocation d'accueillir tous les habitants du quartier souhaitant s'investir dans la vie du quartier. Cet outil de démocratie locale génère naturellement des démarches politiques d'où la présence de militants politiques et cela n'a rien d'exclusif avec les autres citoyens du quartier.

Vous êtes incités à fonctionner en mode projet car vous avez des budgets pour cela avec ce fil rouge d'intérêt du quartier. Ceci n'exclu pas d'avoir des débats avec les habitants du quartier. Mais vous êtes à l'initiative des projets et sujets que vous voulez aborder et développer.

Nous avons décidé par le règlement de 2014 d'intégrer la place de référent c'est afin de faciliter, fluidifier le fonctionnement des commissions et du groupe d'animation. Il nous a semblé plus simple de développer des projets en commission et donc en petit comité qu'à 60 personnes en réunion plénière. Maintenant lorsque vous vous trouvez avec des commissions qui tournent sans référent comme c'est le cas pour l'une d'entre elle, vous pouvez ressoliciter les membres pour savoir qui veut prendre cette place de référent. Un référent c'est quelqu'un qui prend un peu plus sur son temps pour faire avancer les projets.

Une commission qui s'arrête cela fait partie de la vie courante. Mais lorsque l'on s'engage il s'agit d'en prendre la mesure.

Pierre Japhet, adjoint au Maire aux Transports et des déplacements: les citoyens viennent au Conseil de quartier avec son bagage personnel, qu'il soit politique, associatif ou autre. Un militant politique ne se trouve ni au dessus ni au dessous des autres. La beauté du Conseil de quartier est sa capacité faire travailler les habitants ensemble. Il ne faut pas faire de chasse aux sorcières mais il s'agit de trouver la bonne cohésion.

Une habitante : N'est-il pas possible de rendre plus visible le Conseil de quartier ?

C'est tout à fait possible de la faire via les réseaux sociaux mais il s'agit d'avoir un animateur pour s'en occuper.

4. Appel à candidatures aux postes de référents des différentes commissions

Fabien Duquesne : Nous avons une commission « Cadre de vie /propreté » qui se réunit mais qui n'a plus de référent. Cela pose un problème de transparence sur les sujets abordés au sein de cette commission. Monsieur Tahiri, comme vous animez cette commission, souhaitez vous devenir référent de cette commission

Yussef Tahiri : non

Fabien Duquesne : Dans l'assemblée quelqu'un souhaite-il devenir référent ?

La commission solidarité a deux référents sur trois possibles, la commission culture a également deux référents et il y a la possibilité de créer d'autres commissions.

Nawel Oumer : Avoir une commission sans référent, c'est possible mais c'est dommage si cette commission doit porter des sujets ou des dépenses qui doivent passer par le groupe d'animation. Les membres de la commission « cadre de vie » ont-ils été sollicités pour devenir référent ?

Astrid Kreye : nous pensions que Monsieur Tahiri était référent mais en tant que membre de cette commission nous ne désirons pas être référent.

Nawel Oumer : je vous fais une proposition, celle de vous recevoir en mairie pour que nous abordions les sujets du conseil de quartier, quelles sont les difficultés rencontrées et quelles solutions proposons nous. Je peux vous rencontrer la semaine prochaine si vous le désirez.

Fabien Duquesne : est-il possible de faire un appel à candidature à tout le fichier de contact Belleville-Saint Maur ?

5. Actualités des commissions

Commission Cadre de vie et propreté :

Yussef Tahiri : il y a 10 membres dans cette commission, nous nous sommes réunis 6 fois et avons rencontrés plusieurs élus ainsi que le commissaire notamment sur les trafics qui concerne le quartier.

S'agissant de la propreté, nous estimons que le bilan est insuffisant de la part de la mairie. Les informations données sont insuffisantes.

Prochainement nous allons travailler sur les tags et l'affichage sauvage.

Nous avons travaillé sur les commerces. Nous avons rencontré la SEMAEST et Monsieur Ducloux pour aborder la question des vacances commerciales. La SEMAEST n'intervient pas assez sur le quartier.

Nous attendons les retours sur l'avenir du boulevard de Ménilmontant sur lequel nous n'avons plus aucune nouvelle.

Sur les autres actions, nous souhaitons sensibiliser la mairie sur les livreurs. Il y a un véritable enjeu sur l'occupation de l'espace public.

Nous avons des projets, notamment le lancement d'un concours sur le quartier. De nombreux lots sont à gagner. La participation est jusqu'au 15 juillet.

Nous défendons un projet au budget participatif notamment celui de refaire les trottoirs dégradés (rue saint Maur, Jean Pierre Timbaud et Oberkampf)

Il y a sinon un sujet qui nous inquiètent, il s'agit de celui des déchets. Nous nous rendons compte que personne ne trie ses déchets et cela devient problématique.

L'année prochaine nous souhaiterions travailler sur les cours d'immeuble qui sont souvent des lieux sympathiques.

Pierre Japhet : je suis venu vous apporter quelques bonnes nouvelles. J'ai saisi la DPSP à propos de la verbalisation des véhicules qui ne respecte pas les aires piétonnes. Des reliquats de travaux vont nous permettre de mieux sécuriser l'aire piétonne sur le boulevard de Ménilmontant et cela sera effectif cet été.